

L'abandon des digues suscite un vif débat

Dossier de rédaction de H2o
July 2023

Pour la prévention des inondations fluviales, qui relève de la compétence GEMAPI, les intercommunalités commandent des études techniques pour améliorer la connaissance des digues présentes sur leur territoire. Préciser l'état de santé des digues, identifier les niveaux de protection qu'elles autorisent, clarifier les enjeux qu'elles protègent : autant d'objectifs et de modalités qui servent ensuite aux élus locaux pour décider si ces digues mériteront ou non d'être retenues et entretenues, en tant que "système d'endiguement" intercommunal. Dans l'affirmative elles doivent être administrativement autorisées via une procédure complexe qui est actuellement en cours sur de nombreux territoires. Dans le cas contraire un autre risque que l'inondation surgit : celui de susciter l'incompréhension des communes exposées et un débat dans l'espace public. C'est ce qui vient de se produire en bordure de Garonne à propos de trois casiers hydrauliques situés à cheval sur deux communautés de communes.

France Dignes